

Évaluation du projet de renforcement des CPS mis en œuvre à l'école Blanchetière à La Chapelle sur Erdre

A. Pavageau*, M. Nicol*, C. Sallé*

Contexte

En 2011, la Ville de La Chapelle-sur-Erdre (Nantes Métropole, Pays de la Loire) s'est engagée dans son **Projet Éducatif Local (PEL)** à mettre en œuvre des projets de **renforcement des compétences psychosociales (CPS)** portés par les Centres de Loisirs Attachés à l'École et les structures jeunesse de la commune.

Projet évalué

Depuis 2017, un projet CPS est déployé à l'école Blanchetière, auprès d'une cohorte de 32 élèves de leur CP au CM2. La **co-animation** des séances a été assurée par les enseignants de l'école et les agents de la Ville.

Évaluation

Période : mars à août 2021
Équipe : Ville de la Chapelle sur Erdre (Fabienne TREHIN - coordinatrice du projet sur l'école ; Véronique JOSSE - Coordinatrice du PEL) et IREPS Pays de la Loire (Audrey PAVAGEAU, Marjorie NICOL, Cécilia SALLE - Chargées de mission)
Objectif : favoriser la transposition de l'expérimentation CPS menée à l'école Blanchetière aux autres écoles / classes de la Chapelle sur Erdre

Méthodologie



Frein
Absence de protocoles d'évaluation des CPS des enfants validés et réutilisables



Levier
Documentation importante sur les conditions de réussite d'un projet de renforcement des CPS en milieu scolaire

Questions évaluatives

Quelle est la conformité de la mise en œuvre du projet CPS mené à l'école Blanchetière avec les critères de qualité validés d'un projet CPS ?

Quels sont les effets du projet CPS perçus par les enfants et adultes impliqués ?

Quels sont les leviers et freins à la transposition de l'expérimentation aux autres écoles / classes de la Ville ?

Critères d'évaluation

Ateliers formels; Pratiques informelles; Environnement social et physique

Adhésion; évolution des pratiques; qualités des relations enfants-adultes; plus-value des séances sur le parcours scolaire.

Reproductibilité et pérennité des activités et du projet; Limites et forces du projet

Méthodes de collecte de données

Revue de la littérature

Analyse des carnets de bords annuels, des bilans enfants, des bilans adultes et des conducteurs de séances

Mars - juillet

Observation

Hall, classes, couloirs, cours, bureaux, accueil périscolaire,...

4 et 7 juin

Recueil—adultes impliqués

- Entretien exploratoire : Directrice de l'école, coordinatrice du projet
 - Focus groupe (8 personnes : enseignants, animateurs et parents)

21 mai
3 juin

Recueil—enfants cohorte

Productions collectives sur la plus-value des CPS en lien avec le parcours scolaire et la qualité des relations

3 juin

Points de vigilance

- Organisation et planification des séances : taille groupe, dosage, redondance
- Sur les séances : des phases d'analyse/élargissement parfois tronquées pour l'appropriation des acquis
- Besoin de monter en compétences et outillage des adultes sur les postures CPS
- Visibilité du projet auprès des enseignants, des parents et au sein de l'école

Forces

- Nombreuses séances (36h sur 5 ans), de qualité et adaptées (progression, ludicité,...)
- Dispositifs complémentaires
- Séances/ateliers parents existants
- Grande cohésion dans l'équipe éducative : co-éducation / relation positive / vision commune
- Effets perçus sur les enfants
- Postures partagées de la Résolution Non Violente des Conflits
- Coordination de qualité sur l'école
- Soutien des directions et de la Ville

RÉSULTATS

Menaces

- Détournement par les enfants du travail sur la compétence « savoir gérer ses émotions »
- Questionnement sur la pérennité de la coordination des séances sur l'école
- Manque de lien entre les autres actions du projet à l'échelle de la commune (ex: ateliers parents)
- Arrêt des ateliers formels

Opportunités

- Le projet de médiateur par les pairs
- Le souhait d'intégration des parents
- La motivation et l'intérêt des directions
- L'appui sur d'autres stratégies d'intervention en Promotion De la Santé (thèmes de santé)
- Le questionnement émotions/relations
- Le futur plan de santé globale porté par le CCAS
- La convention triennale Ville/IREPS



Recommandations pour la pérennité et la transférabilité du projet

Pour les ateliers formels en direction des enfants

- Généraliser une pratique d'atelier formel
- Rapprocher les séances et proposer des activités qui font du lien avec la classe et les parents
- Réinterroger la question du sens et de la finalité au regard de la réduction des risques et du Parcours Éducatif de Santé

Pour les équipes éducatives des écoles

- Alimenter les dynamiques positives des équipes éducatives
- Alimenter et favoriser la montée en compétences des professionnels
- Développer des outils de communication sur le projet avec et auprès de toute la communauté éducative

Pour l'implantation

- Maintenir un pilotage fort et pérenne sur chaque groupe scolaire
- Garantir des temps de concertation des équipes pour la capitalisation des expériences et la mutualisation des pratiques
- Associer l'IREPS Pays de la Loire en appui à la coordination

Enjeu préalable à ces recommandations : importance du soutien humain et financier de l'institution scolaire et de la Ville de la Chapelle sur Erdre

